

Collectif Vinet-Beaulieu

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 avril 2025

Collège St-Roch, réfectoire, 19h

Membres présent·e·s :

Suzanne Assal, Hildegarde Besson, Florence Borel, Anne Decollogny, Thierry Delessert, Carla Domeniconi, Christophe Dufour et Yanick Ruchet, Mathilde Gaston Mathé, Corine Kibora-Follonier, Lucienne Marguerat, Yvonne Müller, Elisabeth Müller, Christiane Olivier, Fanny Ollivier, Ariane Vallotton, Richard Woernle (17 membres votant·e·s).

Excusé·e·s :

Geneviève Gilliéron, Flora Kilner, Espace 44, Crèche Clos-de-Bulle.

Invité·e·s :

Sylvia Clementi, secrétaire générale FASL, Antoine Jaquier, coordinateur associations FASL, Rodolphe Jourdes, responsable Maison de quartier Pontaise, Stéphane Rérat, chef police de proximité centre.

Comité :

Mmes Sylviane Brandt, Laura Manzoni, Isabelle Pitter, Anna Serra.

La présidente Sylviane Brandt souhaite la bienvenue et ouvre l'assemblée générale en remerciant les personnes présentes et en annonçant les excusées. L'ordre du jour ne suscite ni question, ni remarque. Il est adopté à l'unanimité avec les remerciements à son auteure.

1. PV de l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2024

Le PV de l'assemblée générale du 5 juin 2024, préalablement envoyé aux membres, est adopté à l'unanimité.

2. Rapport d'activités 2024 (présenté en séance)

Mme Brandt présente le rapport d'activité 2024 qui a été distribué en séance. Il est approuvé à l'unanimité.

3. Activités 2025: point de situation des actions en cours

Repair Café

Reprise des repair cafés du quartier dès février 2025, 5 éditions sont agendées avant la pause d'été, puis il y aura une reprise dès l'automne. L'école nous met toujours à disposition une salle de dessin dans le bâtiment annexe du collège St-Roch qui s'y prête très bien. Cela reste un moment convivial avec les habitant·e·s, favorisant les rencontres et les échanges. Un membre trouve dommage qu'il n'y ait pas d'affiches sur l'avenue de Riant-Mont et demande d'en apposer une au fitness du Valentin.

Collectif Vinet-Beaulieu

Collaboration avec la Maison de quartier de la Pontaise

Le comité a rencontré à deux reprises des représentants de la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) et de la Maison de quartier de la Pontaise pour discuter des modalités d'une éventuelle future collaboration.

Abonnement à La Manivelle

Nous avons renouvelé notre abonnement à La Manivelle, bibliothèque de prêt d'objets située à la rue St-Martin à Lausanne. Tous nos membres peuvent en bénéficier, il suffit de s'annoncer auprès du comité.

Terrasses des restaurants sur le Pré-du-Marché

Sur proposition d'Anne Decollogny, le comité a écrit au Municipal en charge de l'économie afin d'étudier l'opportunité de reconsidérer l'espace dévolu aux terrasses sur la rue Pré-du-Marché versus l'espace à disposition des habitant·e·s du quartier, notamment lors des moments où les restaurants sont fermés.

Marché du sourire

Notre prochain marché du sourire, édition de printemps, se tiendra le samedi 24 mai à la Maison de quartier de la Pontaise dans le cadre de la fête de la Nature en Ville. Il y aura différentes activités liées à la nature, des animations et des stands de nourriture tenus par les habitant·e·s du quartier.

Fête de quartier 2025 :

La prochaine fête aura lieu le samedi 30 août et le programme est déjà bien avancé : il y aura des vide-greniers adultes et enfants sur la rue Pré-du-Marché et la rue Clos-de-Bulle, des concerts, une conteuse, des ateliers de percussion et des animations pour les enfants. Une membre indique que l'emplacement sur la rue Clos-de-Bulle n'était pas idéal l'année passée en raison du faible passage et qu'il serait préférable d'étendre la zone des stands sur les rues qui ne sont pas en pente.

4. Projet de collaboration avec la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL)

M. Jacquier, coordinateur associations de la FASL, après une brève présentation historique, explique le projet de convention entre le collectif Vinet-Beaulieu et la Maison de quartier de la Pontaise et répond aux questions soulevées par les membres. Il explique que la Maison de quartier doit signer une convention avec une nouvelle association, à la demande de la Ville de Lausanne. Il ajoute que notre collectif est idéal pour remplir ce rôle et que nous pourrions continuer à nous occuper de notre secteur. L'idée est de commencer par un essai d'un an (la convention est renouvelée d'année en année).

La délégation au comité de la responsabilité de négocier et signer la convention avec la FASL est soumise au vote de l'assemblée qui accepte à l'unanimité.

Collectif Vinet-Beaulieu

5. Révision et approbation des statuts

Une modification des statuts est demandée par la FASL et par le comité, afin de clarifier certains points en vue de la future convention.

L'assemblée accepte la modification des statuts par 15 voix favorables, 2 refus et 0 abstentions.

Ensuite, la proposition de modification est lue aux membres et votée point par point :

- Article 2.1 : un membre demande de modifier l'ordre et écrire « animation socioculturelle » en dernière position. L'article modifié est accepté à l'unanimité.

- Article 7.1 : 14 voix pour ; 0 voix contre ; 1 abstention.

- Article 7.2 : accepté à l'unanimité.

6. Comptes 2024

Les comptes sont présentés par Anna Serra, notre trésorière.

Produits : CHF 6168

Charges : CHF 5404.79

Bénéfice : CHF 763.21

Situation au 31.12.2024 : CHF 7038.44

7. Rapport du vérificateur et de la vérificatrice des comptes

M. Dufour et Mme Ollivier félicitent la trésorière Mme Anna Serra de son excellent travail et de sa rigueur, ainsi que le comité dans son ensemble pour son dynamisme et son sérieux. Ils recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes 2024 du collectif Vinet-Beaulieu et de donner décharge au comité de sa gestion.

Au vote, les comptes sont approuvés à l'unanimité, ainsi que le rapport de la vérificatrice et du vérificateur des comptes et la décharge du comité.

8. Élection du comité, des vérificateur·trice·s des comptes

Comité : le comité actuel se compose de Sylviane Brandt (présidente), Anna Serra (trésorière), Laura Manzoni (secrétaire) et Isabelle Pittet. Ces quatre membres sortantes se représentent pour les mêmes fonctions. Mme Brandt annonce la candidature de Mme Mathilde Gaston Mathé pour rejoindre le comité. Mme Gaston Mathé est active depuis une année au sein du comité, elle a participé aux réunions, s'est chargée de la création des flyers et affiches pour les repair cafés, la fête de quartier et les marchés du sourire. Elle gère également notre site internet et notre page Instagram qu'elle a elle-même créée. Elle se présente brièvement à l'assemblée.

Vote : les quatre membres sortantes (avec les mêmes fonctions respectives) et Mme Gaston Mathé sont élues à l'unanimité.

Fanny Ollivier et Christophe Dufour se représentent comme vérificatrice et vérificateur des comptes ; Thierry Delessert est reconduit comme suppléant ; les trois sont élu·e·s à l'unanimité dans ces fonctions.

Collectif Vinet-Beaulieu

9. Divers

M. Delessert a annoncé trois divers en vue de l'AG. Il soulève le problème des vélos qui descendent la rue du Clos-de-Bulle à toute vitesse. Mme Brandt a signalé ce problème à la Ville et en transmet la réponse : des pictogrammes seront apposés au sol avant l'été et une campagne de sensibilisation sera menée après l'été.

M. Delessert trouve également problématique que la déchetterie mobile oblige les automobilistes qui détiennent un macaron à déplacer leur voiture, ce qui crée de la pollution. Il aimerait que la Ville étudie la possibilité de déplacer la déchetterie mobile ailleurs que sur une zone de parking avec macaron. Mme Brandt va se renseigner auprès de l'administration communale.

Il rappelle le problème des voitures qui descendent la rue de Clos-de-Bulle et suggère d'ajouter un banc (sur la droite en descendant) ainsi qu'une borne escamotable en haut de la rue, qui s'abaisserait à l'arrivée des voitures à la montée uniquement. Mme Brandt transmettra la question à la Municipalité.

Enfin, Mme Decollogny fait remarquer que les fresques peintes en 2022 dans la zone piétonne ont vieilli et que les couleurs ont presque totalement disparu. Elle propose d'écrire à la Ville pour demander qu'elles soient repeintes.